



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Conditions d'attribution

Question écrite n° 50306

### Texte de la question

M. Michel Godard attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le système actuel d'attribution des bourses et prêts. Un élément important du revenu des ménages n'est jamais pris en compte lors de l'évaluation des ressources des demandeurs : le logement. Or, tout en étant un droit fondamental, c'est aussi une dépense obligatoire qui greve les ressources d'un foyer fiscal jusqu'à parfois créer un surendettement. Aussi il souhaiterait que soit incluse la charge réelle du logement lors de l'évaluation de la capacité financière des familles demanderesses. Il lui demande de bien vouloir lui préciser quelles mesures pourraient être envisagées.

### Données clés

**Auteur :** [M. Godard Michel](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50306

**Rubrique :** Bourses d'études

**Ministère interrogé :** éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 avril 1997, page 1740